

# TRANSFERTS SEJOURS LOISIRS

## Organisation et encadrement des activités

Stage ACTIF en Intra, code 298



*Mettre en place des séjours dans les règles de l'art*

### Visées professionnelles

Dans le cadre des transferts, des séjours de rupture, ou de sous-traitances d'activités de loisirs, ce stage donne des outils pour :

- Dynamiser et faire le lien avec les projets individualisés,
- Faire le point sur les règles de fonctionnement et d'organisation des activités d'animation et de loisirs (responsabilités et devoirs au regard des réglementations concernées).

### Personnes concernées et prérequis

Salariés du secteur en charge d'organiser, d'encadrer des transferts et séjours, et superviser ou sous-traiter des activités d'animation et de loisirs.

Pas de pré-requis.

### Objectifs opérationnels

Maîtriser les réglementations en lien avec les activités de loisirs.

Assimiler les notions de « réponse à l'obligation de moyens » et de « devoir de protection et de sécurité des usagers ».

Développer la pertinence des projets, en faisant le lien entre finalités éducatives et aspects loisirs et récréatifs.



*Dynamisation des projets*

---

## Contenu

---

Sécurité et organisation d'activités.

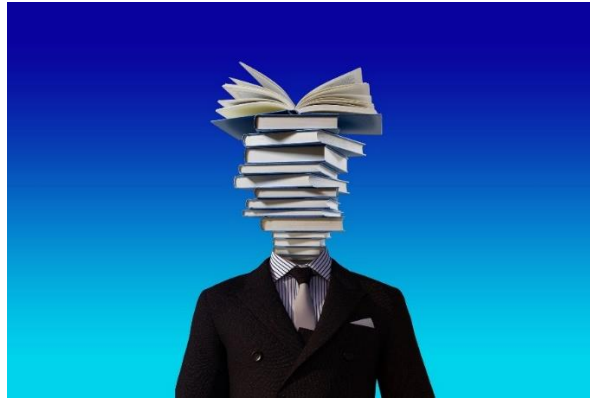
Réglementation et accompagnement de certaines activités nécessitant des diplômes et/ou de la sécurisation tels que baignade, randonnée, canoé ou autres...

Cas de gestion directe d'activités par l'équipe...

Cas de sous-traitance d'activités et impératifs dans le contrat de partenariat.

Sécurité dans les transports..., autorisation d'autonomie pour certains vacanciers...

Gestion de situation d'urgence ou de « crise » (comportement de certains résidents...).



---

## Méthodes, moyens pédagogiques, évaluation des résultats

---

- Exposés sur les différentes réglementations en lien avec ce type de séjours et d'activités.
- Compléments avec différents exemples et illustrations sur des cas concrets ou inspirés de la jurisprudence.
- Questions-réponses avec les participants.



---

## Animation

---

Olivier BENOIT, Master Activités Physiques Adaptées, DU management du secteur médico-social, Coach et formateur ACTIF depuis 1994.

### *Les + de la formation*

- Un stage condensé sur 2 ou 3 jours pour organiser vos activités conformément à la réglementation en vigueur.
- Possibilité de suivi post stage, en visioconférence.